

l'environnement visant l'agriculture et l'agro-alimentaire qui sera présentée en 1995 devrait nous permettre de poursuivre sur cette lancée.

Gestion, conservation et développement durable des forêts

Une diversité de valeurs, telles que la faune, la biodiversité, les bassins versants, les loisirs, les pêches et l'approvisionnement en bois, sont rattachées aux forêts. Or, les pratiques, les lois et les politiques canadiennes témoignent de plus en plus d'une gestion des écosystèmes forestiers qui tient compte de ces valeurs. L'engagement du Canada à devenir un chef de file en matière d'aménagement forestier durable est mis en évidence dans la stratégie nationale sur les forêts et dans les stratégies provinciales qui renferment des mesures concrètes en vue d'atteindre cet objectif.

Les gouvernements et l'industrie resserrent leurs règles régissant les activités forestières en vue de s'orienter davantage vers le développement durable, et les activités entreprises au pays afin de définir de façon plus explicite le concept de l'aménagement durable des forêts sont presque terminées. À cet égard, six critères et des indicateurs connexes ont été mis au point pour les forêts du Canada et seront bientôt soumis à l'approbation du Conseil canadien des ministres des forêts. De plus, un grand nombre de provinces et de propriétaires privés de lots boisés ont récemment mis à jour ou adopté des codes de pratiques forestières où la durabilité tient une place très importante.

La recherche est la clé d'un meilleur aménagement forestier. Ainsi, le Programme des forêts modèles, qui englobe 10 forêts canadiennes de dimensions convenables, contribue à la création et à la mise en application de techniques et de concepts novateurs. Ces forêts recèlent une foule de valeurs et sont administrées dans le cadre de partenariats réunissant entre autres les gouvernements, l'industrie, la population locale et les groupes environnementaux.

Sur la scène internationale, le Canada est actif dans plusieurs domaines. En plus de mener des travaux de recherche conjointement avec d'autres pays, il travaille avec la communauté mondiale à faire avancer les dossiers sur des questions prioritaires ayant trait aux forêts. Il a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de critères et d'indicateurs pour les forêts des régions boréales et tempérées à l'extérieur de l'Europe et a participé à un processus similaire pour les forêts de l'Europe. En outre, il a parrainé avec la Malaysia le Groupe de travail intergouvernemental sur les forêts, qui a examiné des questions prioritaires lors de deux réunions tenues en 1994 dans le but de soumettre des options et des approches à l'étude de la CDD en 1995.